CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Maire, son Conseil municipal, vous invite à participer à la cérémonie du 11 novembre qui se déroulera comme suit :

12:00 : Rassemblement des Associations Locales, Place de la Mairie

Dépôt d'une gerbe au monument commémoratif

Cérémonie au Monument aux Morts, dépôt d'une gerbe

Défilé de la Fanfare dans les rues du bourg

Vin d'honneur à la Salle des Fêtes

L'ensemble de la population est invité à y participer

Un vin d'honneur offert par la municipalité suivra la cérémonie